



Convocation à un entretien professionnel pendant une inaptitude

Par **17cc17**, le **09/08/2014 à 14:31**

bonjour,rnrnje suis perdue,angoissée....rnrnje suis déclarée par le médecin du travail en inaptitude à tous postes en un seul examen depuis le 4/8/14.rncommentaires : "inapte à son poste, ainsi qu'à tous les postes existants dans l'établissement."rnaujourd'hui samedi 9/08, je reçois un recommandé ; je suis convoqué pour le lundi 11/08 : "invitation à un entretien professionnel" avec un questionnaire à remplir (parcours professionnel, études, formation, salaire, poste actuel, reclassement souhaité du salarié, ect...)rndans ce courrier est écrit : "si votre inaptitude devrait être confirmée..."rnrnmon inaptitude est confirmée,rn"inapte à son poste, ainsi qu'à tous les postes existants dans l'établissement."rnrnje ne souhaite pas me rendre à cet entretien, je ne souhaite aucun reclassement.rnrnmerci de me dire quel est mon recours.....rncordialement.....

Par **moisse**, le **10/08/2014 à 12:01**

Vos souhaits l'employeur s'en moque.rnLa loi lui impose d'envisager une procédure de reclassement avant de mettre en œuvre tout licenciement.rnIl respecte donc la législation, et vous faites ce que vous voulez, votre présence n'est pas obligatoire.

Par **17cc17**, le **10/08/2014 à 15:08**

merci pour votre réponse, merci beaucoup...rnrnpar contre, comment je fais pour prévenir

l'employeur que je n'assisterai pas à cet entretien et que je lui renvoi le questionnaire dûment complété car courrier reçu samedi, courrier fait ce jour, demain lundi, jour de l'entretien.....

Par **moisse**, le **10/08/2014** à **15:51**

Les moyens de communication ne manquent pas, vous lui transmettez le questionnaire et il constatera votre absence le jour dit.